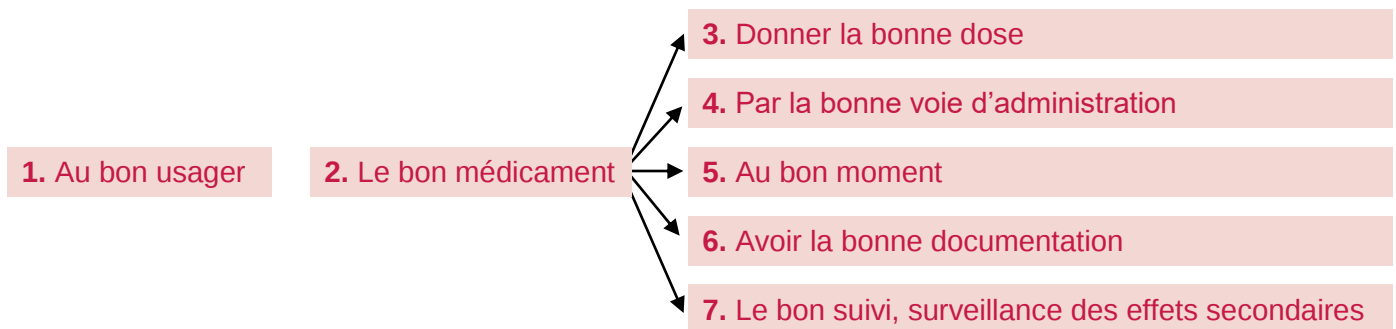


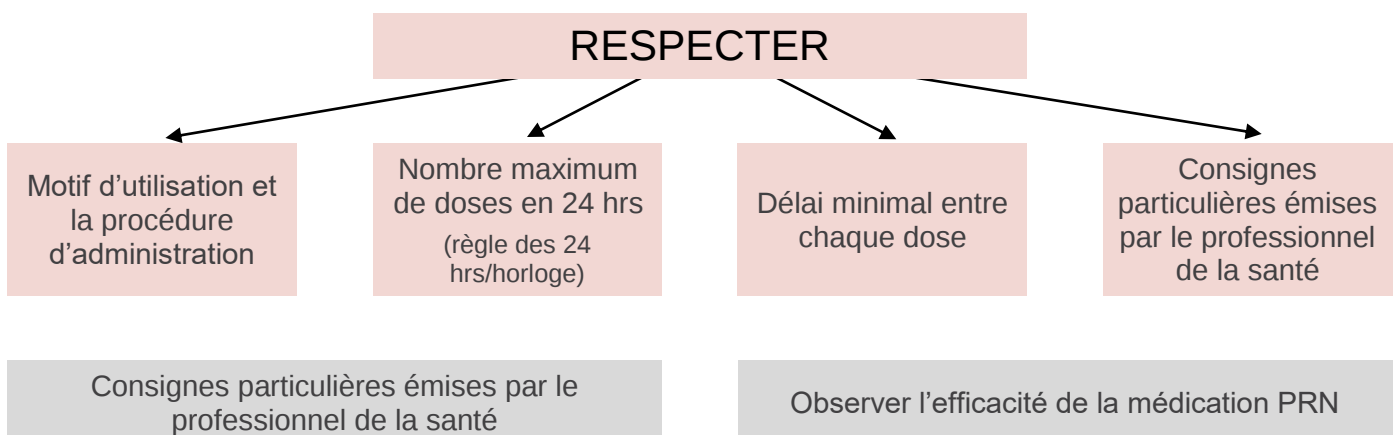
ÉLÉMENTS CLÉS À RETENIR :

- Le lieu d'entreposage doit toujours être bien identifié.
- Le nom de la personne responsable de la médication doit être visible.
- La médication doit être sous clef, à l'abri de la lumière et de l'humidité.
- La médication doit se retrouver dans un bac individuel identifié au nom de l'usager, avec sa photo.
- Toute nouvelle prescription doit être acheminée à la pharmacie communautaire.
- Toute médication inutilisée, cessée, expirée ou toute prescription datant de plus d'un an doit être retournée immédiatement à la pharmacie.
- Il ne faut jamais jeter de médicaments dans la poubelle ni dans la toilette.

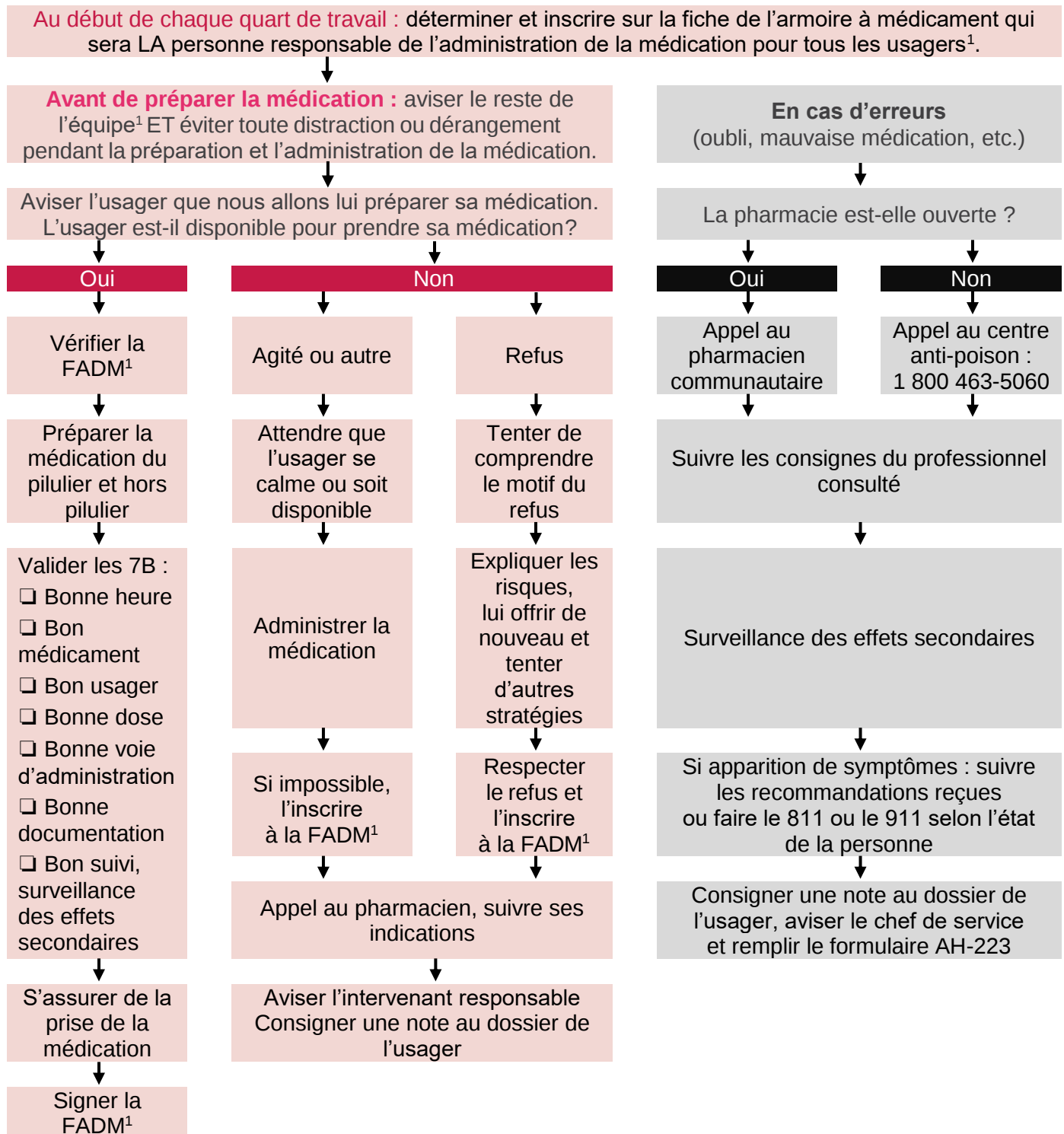
7 BONS PRINCIPES DANS L'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS



MÉDICATION PRN



ÉTAPES D'ADMINISTRATION DE LA MÉDICATION



Références : Méthodes de soins informatisées. (2021) *Administration d'un médicament par voie orale (n-p)*.

[Administration d'un médicament par voie orale \(n-p\) | Méthodes de soins informatisées \(expertise-sante.com\)](#)